



DOMAINE :	Administration	En vigueur le : 21 avril 2017
TITRE :	Mise en berne des drapeaux	Révisée le :

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

La mise en berne d'un drapeau exprime un deuil collectif et s'exécute en le faisant flotter à mi-mât. Tous les drapeaux qui flottent aux mâts voisins sont aussi mis en berne lors de la déclaration d'un deuil collectif.

POLITIQUE

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) vise l'équité en développant un processus systémique pour la mise en berne des drapeaux du Conseil et de ses écoles.